6e. ANNEE, No. 6. MANITOBA. JEUDI, 6 JUILLET 1876.

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

Redige par un Comite de Redaction

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du Metis ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège dans la Bâtisse du Dr. Paré.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne, [illegible] insertion [illegible].
Aucune annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement strictement d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.
Pour une colonne.....$100 00
" demi " ..... [illegible] 00
" un qrt. de colonne [illegible]

LE "METIS."

Jeudi, 6 Juillet, 1876.

Le *Globe* de Toronto, fait voir le danger que court le trésor public [illegible] exposé à de nouvelles demandes [illegible] confédé[illegible] Il conseille à ces [illegible] de réduire leurs dépenses [illegible] que de chercher à augmenter [illegible]; car, dit-il, pour accorder vos demandes le Parlement du Canada devra inévitablement décréter de nouveaux impôts. Faites, ajoute-t-il, comme Manitoba et la Colombie Anglaise; commencez d'abord par diminuer vos frais d'administration; après cela, nous verrons! Cependant, à ce conseil si sage le *Globe* en joint un autre adressé aux provinces maritimes par lequel il les avise de s'unir entre elles pour ne former qu'une seule et même province. L'Ile du Prince Edouard, la Nouv.-Ecosse et le N.-Brunswick donneraient réunies une population totale de 767.394. soit la moitié environ de celle du Bas Canada.

Ce serait un pas vers l'union législative: mais ce pas aucune province ne le fera, ni aujourd'hui, ni demain. Le *Globe*, qui se mêle si souvent de choses qui ne le regardent pas ou qu'il n'entend guère, perd encore cette fois son latin à donner gravement des conseils à telle ou telle province. Il le sent bien lui-même, puisqu'il termine sa harangue *pro aris et focis* en disant que si on accorde un supplément de subvention fédérale aux autres provinces, Ontario devra avoir aussi sa part; et l'on sait ce que cela veut dire.

Le raisonnement du *Globe* est faux. Il y a des cas où une province est obligée de s'adresser au trésor fédéral pour subvenir à des besoins suscités par sa constitution ou le développement de ses ressources, surtout quand cette constitution n'est pas son œuvre, et que ce progrès qui l'appauvrit enrichit le gouvernement qui possède ses douanes, son accise, ses terres et ses voies ferrées. Le gouvernement général doit à la justice et à l'équité la plus élémentaire d'agir en pareil cas, et telle a été et telle est encore la situation présente de Manitoba.

Toute demande d'accroissement de subvention doit donc être jugée sur son mérite intrinsèque; et rien, à notre sens, ne serait plus injuste, ni plus impolitique que d'ériger en principe l'idée du *Globe*.

Les élections générales de la province de l'Ile du Prince Edouard doivent avoir lieu à la fin de juillet courant. Les partisans des écoles athées et les amis de la saine éducation se préparent à faire de la question de l'enseignement l'un des principaux articles de leur programme politique respectif.

Le *Patriot*, de Charlottown, organe de l'Hon. M. Laird, Ministre de l'Intérieur, soutient la cause des écoles athées, tandis que le *Progress* de Summerside combat énergiquement et habilement en faveur de l'enseignement chrétien. Nous faisons des vœux pour le triomphe de la cause catholique dans cette circonstance décisive.

On sait que le Très-Honorable Sir Charles Adderley, membre du Cabinet Disraeli, avait répondu le 26 mai dernier dans les Communes anglaises à une interpellation du Très-Honorable M. Childers, que les Actes passés par le Parlement de la Grande-Bretagne avait préséance sur toute législation de même nature adoptée par aucune province anglaise, quelle que fût sa constitution. Cette grave déclaration était faite au sujet du bill de l'Enregistrement des Navires dont certaines clauses détruisaient la loi canadienne si complète sur le même sujet.

Les autorités à Ottawa, justement alarmées d'une pareille attitude, s'empressèrent de déléguer le sous-ministre des Pêcheries M. Smith, à Londres afin de porter au pied du trône leurs réclamations. Les dernières nouvelles nous apprennent que M. Smith a eu plusieurs entrevues avec des personnages influents du Parlement anglais, et donnent à espérer que justice sera faite.

NOTRE IMMIGRATION.

On annonce que trente à quarante familles ont quitté les Etats-Unis de l'Est la semaine dernière en route pour Manitoba. La plupart viennent rejoindre les colons arrivés en mai dernier; d'autres suivent l'exemple donné, et veulent venir prendre leur part des terres magnifiques de notre province.

Un certain nombre de nos compatriotes nouvellement arrivés achèvent de visiter à loisir les principaux endroits de Manitoba; [illegible] disent-ils, ils n'ont vu sol plus riche, pays plus avantageux, moisson ayant une si belle apparence. Aussi tous se placent, achètent les uns ici, les autres là, et en écrivent à leurs familles et à leurs amis.

Ils sont persuadés que les sauterelles ne sont qu'un par accident, un fléau de la Providence et que la Providence arrêtera devant les prières, les supplications et la pénitence des fidèles.

D'ailleurs, les sauterelles peuvent retarder le pays; elles ne sauraient empêcher un cultivateur laborieux et intelligent de réussir. Car, si les sauterelles dévorent le travail de l'homme, grains, légumes, semences des champs, et semences des jardins, il reste la prairie immense, couverte d'une herbe abondante et grasse, et qui peut nourrir des milliers de troupeaux d'animaux. Il reste l'élevage des porcs, il reste l'industrie du lait converti en beurre et en fromage.

Nos grains sont beaux à l'heure qu'il est: c'est donc le meilleur temps pour juger de la fertilité du sol et de notre climat. A tous ceux qui attendent le mot d'ordre pour venir nous disons: "Venez; c'est le temps ou jamais de s'emparer du sol. Venez avec vos épargnes; réalisez ce que vous avez et venez le placer ici. Votre travail et le travail de vos enfants feront fructifier ce petit capital au centuple pour peu que la Providence vous bénisse. N'attendez, s'il vous est possible, ni au mois de septembre, ni au mois d'avril prochain: ce sera tard; venez de suite; suivez l'exemple de vos devanciers; écoutez leurs avis, et rendez vous à leurs bons conseils. Jamais vous ne le regretterez."

Un des canadiens partis le 5 mai de Woonsocket, R. I., pour venir s'établir à Manitoba, écrit à sa famille restée en arrière de lui:

"J'ai le plaisir de t'apprendre que je suis propriétaire d'une magnifique terre de 300 arpents, tout en prairie, unie comme une planche, rien de plus beau. Tous nos canadiens sont placés ensemble, et avant deux mois nous nous serons érigés en paroisse. Pour voisins j'ai MM. Godard et Boissy, de l'autre Wm. Breton, de Fall River et le Dr. Tremblay, de Manchester. Ce matin je me suis acheté une belle paire de bœufs et une vache, et demain nous allons prendre possession de nos terres et semer de l'orge et des patates. En attendant que nous soyons bâtis, nous allons loger sous nos tentes. Les deux jeunes Botteau, de Woonsocket, ont pris et retenu 4 terres de 160 acres chacune, et ont acheté une paire de bœufs en même temps que nous.

"Cette après-midi je vais m'acheter une charrue. Il est beau de nous voir tous ensemble; la gaîté et le contentement règnent chez tous.

"Nous n'avons eu [illegible] du voyage [illegible] vie [illegible]

JOSEPH [illegible]

Le Commerce des Fourrures.

Les traiteurs arrivés depuis quelques semaines ont jeté une quantité considérable de pelleteries sur le marché. Les acheteurs sont assez nombreux, mais l'argent est rare et les prix offerts excessivement réduits. Il s'est vendu des robes de buffalo pour $2, tandis qu'elles étaient payées $6 et $7 l'année dernière. Cette dépression met les traiteurs dans une position embarrassante. Leur habitude est de s'équiper chaque année chez les marchands de Winnipeg, [illegible] à crédit. Chaque traiteur charge dix, vingt et quelquefois cinquante charrettes de marchandises, provisions etc. part pour la prairie, revient l'année suivante avec sa pelleterie, paie sa dette en tout ou en partie, s'équipe de nouveau et repart. C'est là l'histoire de la traite des fourrures dans ce pays depuis les premiers temps de la colonie. Ces traiteurs sont reconnus pour honnêtes et paient leurs créanciers aussi vite qu'ils le peuvent.

Cette année, le bas prix des pelleteries en met un certain nombre dans l'impossibilité de solder entièrement leur ancien compte. Et on dit que quelques-uns des marchands profitant de l'occasion se montrent d'une rigueur impitoyable. Ils exigent absolument toute la dette, et font saisir pelleteries, chevaux, voitures, etc. laissant les pauvres traiteurs sur le chemin, incapables de continuer leur commerce, et sans aucun moyen de subsistance.

Nous avons entendu des traiteurs dire qu'ils aimaient mieux faire mieux à Benton, Montana, et qu'une autre année ils iront y vendre leurs fourrures. Ce serait très regrettable pour Winnipeg et pour Manitoba en général.

Depuis l'arrivée des traiteurs, le commerce est actif, l'argent circule, les marchands font d'excellentes affaires. Si les rigueurs égoïstes de quelques commerçants avaient pour effet de diriger sur un autre marché les fourrures du Nord-Ouest, ce serait un coup funeste porté au commerce de Manitoba. Les fourrures sont le seul article que nous exportons et qui, par conséquent, amène des capitaux dans le pays. C'est aussi ce commerce qui fait de notre province le marché où s'approvisionne tout le Nord-Ouest. Si les traiteurs, maltraités ici, vont vendre leurs pelleteries à Benton, ou à quelque autre poste des Etats-Unis, ils s'équiperont aux mêmes endroits, et notre commerce se trouvera privé de sa meilleure et plus abondante source d'alimentation.

En écrasant les traiteurs qui, par suite de la dureté des temps, se trouvent aujourd'hui dans l'embarras, nos commerçants ne s'aperçoivent pas qu'ils tuent la poule aux œufs d'or.

Nous apprenons que ceux qui se montrent le plus intraitables, sont précisément ceux qui sont le plus en état de faire face aux circonstances et d'aider aux traiteurs à supporter la crise, tout en réalisant de beaux profits et en sauvegardant leurs intérêts. Nous croyons qu'ils rendent un mauvais service au commerce de la province en se montrant aussi rigoureux. Nous nous gardons bien d'accuser tous les commerçants d'autant de rapacité. Nous savons qu'il y a de nombreuses et honorables exceptions.

Collège St. Boniface.

La distribution des prix de cette jeune institution a eu lieu vendredi dernier. Les élèves ont fait précéder l'appel du *Palmarès* d'une pièce très intéressante—*Vildac*—qu'ils ont jouée avec grand succès. Divers morceaux de musique vocale et instrumentale servaient d'intermèdes, et ont été vivement applaudis.

Une nombreuse assistance emplissait la salle; le R.P. Soulier présidait, entouré d'un nombreux clergé et des notabilités de notre province.

Le R.P. Directeur du collège a annoncé que les prix donnés aux élèves étaint dûs à l'Hon. M. Girard.

La veille un auditoire choisi avait été invité à assister à une séance académique extrêmemant intéressante du Collège. Sa Grâce Mgr. Taché présidait à cette séance. Les élèves A. et R. Kittson, Lapointe et Ness ont prononcé chacun un très bon discours en discutant l'à propos du grec et du latin dans les études. Les applaudissements et les félicitations n'ont pas manqué aux académiciens.

LA FETE DE LA PUISSANCE.

Le 1er juillet a été célébré avec beaucoup d'entrain et d'éclat à Winnipeg. Dès cinq heures du matin le canon annonçait un jour de fête. Dans l'avant-midi, deux clubs de jeu de crosse se disputèrent vivement trois ou quatre parties.

A 2 heures p.m., course de chevaux au superbe rond préparé en arrière de Silver Heights. Les trois quarts de Winnipeg, et un bon nombre de citoyens des différentes parties de la province y étaient rendus. Le rond d'un mille était entouré d'une palissade. Un pavillon pour les juges et une estrade avec gradins pour les spectateurs avaient été érigés pour la circonstance.

Il y eut quatre courses.

1o. Course d'un mille, trois entrées, "Derby" de M. Lucien Giroux, "Longfellow," de l'Hon. James McKay, et "Kangaroo" de MM. Colton et Farewell. Bourse de $100. 1er cheval $60, 2nd $30, 3eme $10.

Kangaroo, arriva le premier, et Derby le deuxième.

2eme Course, un demi mille, 2 dans 3. Quatre entrées, "Darkey Don" de M. McTavish, "Red Fox" de M. John Grant, "Black Hawk" de l'Hon. James McKay, et "Ivanhoe" de M. McLane.

A la 1ère course, Red Fox arriva le 1er, Ivanhoe le 2ème et Black Hawk le 3ème.

A la 2ème, Black Hawk 1er, Ivanhoe 2ème et Red Fox 3ème.

A la 3ème, Black Hawk 1er, Ivanhoe 2ème et Red Fox 3ème.

3ème course: ¾ de mille, 3 entrées "Red Eagle" de M. Grant, "Mountain Crow" de M. Livingstone, et "Prairie Hunter" de M. James McKay.

Red Eagle arriva le 1er et Prairie Hunter le 2eme.

La dernière course était celle des chevaux de chasseurs accoutumés à courir le buffalo, pour un mille et demi. Il y eut sept entrées. Cette course fut une des plus intéressantes, les chevaux étant presque tous d'é-

gale force. Ils parcoururent un mille ensemble, en un peloton. Ensuite quatre d'entre eux distancèrent les autres de quelques perches et arrivèrent presque en même temps. Le cheval de M. Laverdure qui gagna la course avait à peine la tête devant celui qui le suivait.

Pendant que des courses de chevaux avaient lieu à Silver Heights, il y avait des amusements près du Fort Garry, sous la direction de la brigade du feu : course de piétons, course à la patate, etc.

Le soir à neuf heures, procession au flambeau dans les rues de Winnipeg, et feu d'artifice.

Nouvelles de Rome.

Rome, 13 mai.

C'est aujourd'hui le 84e anniversaire de la naisance du grand Pie IX ! Aussi les salles du palais de Vatican présentaient elles, ce matin, un aspect inaccoutumé. Tout ce que Rome contient d'illustre par la naissance, les talents et la richesse, tous ceux, en un mot, qui sont attachés de près ou de loin au Souverain Pontife et qui se distinguent par leur fidélité et leur dévouement au Saint Père, s'y étaient donné rendez vous Toutes les salles, depuis la première antichambre jusqu'à la salle des Tapisseries (Arazzi), étaient combles et suffisaient à peine à contenir tant de monde.

Jamais peut-être le Saint-Père, en quittant ses appartements, n'avait été suivi d'un si nombreux et brillant cortège. Nous y avons remarqué Leurs Eminences les cardinaux Martel, Sacconi, Oreglia, Guidi, Bonaparte, Borromeo, Chigi, Pacca Randi, Caterini, Consolini, Berardi, Ferrieri, Antici-Mattei, Bartolini, Giannelli et Ledochowski ; plusieurs évêques, parmi lesquels se distinguait Mgr. Vital, l'illustre persecuté, évêque d'Olinda et Pernambuco dans le Brésil ; on y voyait en outre plusieurs princes romains, des prélats, des camériers, etc. Un peu avant midi est arrivé M. de Cardenas ambassadeur d'Espagne, qui a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté, M. de Cardenas était en grand uniforme, chamarré de décorations et portant les grands cord d'Isabelle et de Charles III.

Quelques instants après le départ de l'ambassadeur espagnol, le Saint-Père a quitté ses appartements et s'est montré à ses fidèles. Tous se sont aussitôt précipités pour baiser sa main et lui offrir leurs vœux et et leurs souhaits. Sa Sainteté, quoique marchant avec un peu de difficulté, avait une très bonne mine. Elle paraissait pleine de vie, de force et de santé. Son visage respirait une douce joie et le plus gracieux sourire errait sur ses lèvres. Pie IX, toujours si bon, si aimable, si spirituel, l'était encore plus que de coutume. Il a répondu à toutes les félicitations par les mots les plus heureux, souriant à tous et faisant preuve de la plus merveilleuse mémoire en appelant chacun par son nom et ses qualités.

Suivie de ce magnifique cortége, Sa Sainteté s'est rendue dans la salle du Consistoire pour y donner audience à quelques familles étrangères. Deux dames polonaises ont déposé chacune entre les mains du Saint Père une petite bourse pleine d'or. A côté d'elles se trouvait un général en grand uniforme, portant le grand cordon de Saint Stanislas de Russie. Plus loin était une famille anglaise, dont un jeune enfant de sept ans portant l'uniforme de la garde suisse de Sa Sainteté, qui a offert un magnifique bouquet au Saint Père en lui disant : *Ad multos annos* Après s'être arrêté quelques instants auprès de chaque groupe, le Souverain Pontife s'est placé au milieu de son auditoire et lui a adressé en français une petite exhortation :

"Mes enfants, a dit le Saint Père, je vous donne ma bénédiction et je vous accorde l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Vous êtes venus, vous pour souhaiter de longues années de vie au Pape, et le Pape répond à vos souhaits par une bénédiction et une indulgence *in articulo mortis*. Ces deux termes ne semblent ils pas jurer ensemble ? Non, mes enfants, car ils signifient que nous devons être toujours soumis à la sainte volonté de Dieu, soit pour vivre, soit pour mourir. Vivons donc bien, afin que nous puissions aussi bien mourir, et que la sainte volonté de Dieu soit bénie partout et s'accomplisse toujours en nous. *Benedictio Dei*, etc."

Le Saint-Père s'est rendu ensuite dans la salle de la comtesse Mathilde, où il est resté environ une demi heure, conversant avec les cardinaux et les autres personnages de sa suite. Au moment de se lever pour rentrer dans ses appartements Sa Sainteté a de nouveau remercié ses fidèles des vœux et des souhaits qu'ils lui avaient exprimés. Puis elle a ajouté :

"On represente généralement dans les journaux illustrés, les années qui finissent sous la figure d'un veillard décrépit déjà réduit presque à l'état de squelette, et l'année qui commence sous l'emblème d'un jeune enfant qui essaie à peine ses premiers pas et qui ne promet guère, sans doute, parce qu'on ne sait trop ce que l'avenir tient en réserve. Pour moi, je déclare que, sans oublier le passé, je commence cette nouvelle année plein d'espérance dans l'avenir."

La princesse de Thour et Taxis s'est rendue, hier, au Vatican, avec toute sa jeune famille, pour présenter ses félicitations au Saint Père à l'occasion du 84e anniversaire de sa naisance. Sa Sainteté a donné ensuite audience dans la salle du Consistoire à un très grand nombre de familles romaines, et surtout étrangères. Elle a reçu aussi un certain nombre de pélerins de Poitiers, ayant à leurs tête l'abbé Brian, et d'autres encore du diocèse de Rennes, conduits par le P. Captier.

NOUVELLES LOCALES.

— Les fraises se vendent 25 centins la pinte.

— Il y a quinze ou vingt camps de traiteurs en arrière de Winnipeg.

— Les assises de Juin de la Cour du Banc de la Reine se sont terminées mardi.

— Un certain nombre d'officiers et de soldats ont été licenciés le 30 ult.

— Le *Minnesota* arrivé dimanche, a débarqué 200 Mennonites à Dufferin.

— L'Hon. M Davis, parti en mai dernier pour les Etats-Unis, est attendu la semaine prochaine.

— Le Lt. Col. Provencher a commencé ses courses laborieuses pour le paiement des sauvages.

— M. Lamoureux, de St. Albert, Saskatchouane, est arrivé ces jours-ci, et vient chercher sa famille.

— Les examens et distribution des prix à l'Académie Ste. Marie, Winnipeg, auront lieu mercredi prochain à 10 heures a m.

— Notre ami, M F. Chénier, M.P.P., de la Baie St. Paul, vient d'être fait Juge de Paix.

— Un nommé James Spence de Winnipeg va construire un moulin à farine près de la brasserie de St. James, sur l'Assiniboine.

— Les élèves du Collége de St. Boniface et du Couvent des RR. SS. Grises sont en vacances depuis quelque jours.

— On annonce comme devant avoir eu lieu hier le mariage du fils de M. A. G. B. Bannatyne, M.P.P., avec Delle Louise Rowan, riche héritière dit-on.

— Il y a de belles terres à vendre dans toutes les vieilles paroisses ; les propriétaires, qui sont des métis, désirent vendre pour aller occuper leurs réserves. Avis à nos colons.

— Un individu de Selkirk a payé l'amende pour avoir vendu de la boisson sans licence. Il parait que plusieurs autres vont être poursuivis.

— Les jugements sur les motions d'appel, de nouveaux procès, et autres questions de droit plaidées durant le Terme de la Trinité, doivent être rendus par la Cour *in Banco*, samedi, 8 courant.

—La vacance judiciaire est censée commencée depuis le 1er juillet et doit continuer jusqu'au 21 août. Durant cette période, le bureau du protonotaire n'est ouvert que de 10 heures à midi.

— Nos canadiens suivent les bons conseils qui leur sont donnés, et se placent dans les vieilles paroisses. Plusieurs ont acheté de magnifiques terres à Ste. Agathe, sur la rivière Rouge. Ils ont payé bon marché.

— Nous conseillons à tous nos lecteurs d'encourager les marchands où se parle le français, et en particulier la maison Germain et Cie, si populaire pour la qualité de ses articles et le bon marché

— Nos colons de Dufferin ont reçu la visite de M. le Curé Fillion ces jours derniers. Ils sont très contents de leur nouveau pays et de leurs terres. Ils ont creusé des puits. et ont partout trouvé de l'eau excellente à 8 et 10 pieds de la surface.

— Samedi prochain, 8 juillet, fête de la Supérieure-Générale des RR. SS. de la Charité, de St. Boniface, Rvde. Mère Dupuis. Toute la population s'associe aux réjouissances de nos bonnes Sœurs Grises, à qui les pauvres et les malades doivent tant, pour souhaiter de nombreuses années remplies d'œuvres et de mérites à Madame la Supérieure-Générale.

— Un certain nombre d'officiers non-commissionnés et de soldats licenciés le 30 juin, ont tenu une assemblée à Winnipeg, lundi, et ont signé une pétition au gouvernement d'Ottawa demandant que leur certificat de prime militaire leur soit payé en argent par le gouvernement dans toute sa valeur, c'est-à dire que chaque homme reçoive $160 au lieu d'un certificat pour 160 acres de terre.

— M. François Falcon, de St. François Xavier, qui avait été poursuivi par M. Stobart, en revendication d'un cheval, vient de gagner son procès. Le cheval était disparu depuis trois ans. M Stobart l'acheta il y a deux ans de Salomon Venne. L'été dernier, Falcon vit son cheval attaché à une clôture et s'en empara. Stobart le fit saisir-revendiquer. Au procès qui eut lieu le 27 ult., Falcon prouva que le cheval lui appartenait et obtint gain de cause. M. Dubuc était l'avocat de Falcon. L'avocat de Stobart était M. McKenzie.

— Le *Free Press* vante les capacités, la sagesse et les succès du Lt.-Gouverneur Morris dans ses traités avec les sauvages. Ce n'est que justice. En associant le nom de l'Hon. M James McKay à ces succès, notre confrère ne fait que remplir un devoir d'équité. Ajoutons que s'il est malaisé de conclure des traités, il n'est pas moins difficile de satisfaire les sauvages dans l'exécution de ces même traités ; c'est la tâche si ardue, si délicate et si hérissée de difficultés dont est chargé le Lt. Col. Provencher, tâche dont il sait s'acquitter avec tant de succès. *Suum cuique.*

—Un Mr. J. T. Demers, canadien français venu de Montana avec un troupeau d'animaux qu'il a l'intention de vendre à Manitoba, est arrivé à Winnipeg vendredi dernier. M Demers a amené 670 têtes de bêtes à cornes et 90 chevaux qui doivent arriver ces jours-ci. Ce sont tous des animaux qu'il a élevés lui-même sur une immense ferme qu'il possède à Frenchtown, Montana. Et encore n'a-t il amené qu'un peu moins de la moitié de son troupeau : il en a laissé un plus grand nombre sur sa ferme. Il est parti de Frenchtown le 13 avril, et est en route depuis cette date. Il a passé à travers le pays des Sioux Titons, et s'est cru plusieurs fois sur le point d'être pillé par les maraudeurs de ces tribus, mais il a été assez heureux pour échapper à ce danger. M. Demers vient de la paroisse de Lapeairie, près Montréal, P Q, et est parti du Bas-Canada depuis 1850. Il doit faire un voyage dans sa famille après avoir vendu ses animaux

COUR DU BANC DE LA REINE.

Les assises criminelles et civiles de cette Cour commencées le 10 juin, ne sont terminées que de mardi dernier. Elles ont été présidées continuellement par Son Honneur le Juge en Chef. Les premiers jours ont été employés aux procès civils par jury. Ensuite ont été entendues les deux causes criminelles, dont la dernière, celle des trois americains accusés du massacre des sauvages de la Montagne du Cyprès a duré quatre jours. Elle s'est terminé le 22 juin par un verdict d'acquittement.

Le 23, la Cour a commencé l'audition des causes civiles instruites devant un juge sans l'intervention d'un jury.

Les causes suivantes ont été entendues :

Harcus vs Taylor ; jugement en faveur du demandeur pour $125,72.

Taylor vs Burrows ; jugement pour $250,00

McKay vs Walkley ; saisie-revendication, jugement pour le défendeur.

Mannin vs Campbell, jugement pour le demandeur pour $52,85.

Stobart vs Falcon, saisie-revendication, jugement pour le défendeur.

Thornton vs Comber, jugement pour le demandeur $103.22.

Mulvey vs Le Maire et les Echevins de Winnipeg, jugement pour le demandeur $103,34.

Cameron vs Cameron, après deux jours d'instruction, cette cause a été remise pour être complétée en vacance.

Smith vs Scott et al, jugement réservé.

Nouvelles Canadiennes.

UN HOMME D'ESPRIT — Il se fait un peu de tapage, de ce temps ci, au sein des loges orangistes de Montréal. Les plus futés de la bande veulent qu'il y ait procession dans les rues de la ville, au risque de provoquer une émeute et peut être l'effusion du sang. A ce propos, le *Herald* dit que le Rev. Chanoine Baldwin, qui avait consenti à prêcher à la Cathédrale anglaise, le 12 juillet, vient de retirer son consentement, en apprenant que les loges se proposaient de parader en public. *Well done!*

Un télégramme de Philadelphie nous apprend que samedi le 17 juin le drapeau canadien a été hissé au sommet de la bâtisse du département canadien au milieu d'une grande réjouissance

Le mât qui étale nos couleurs surpasse tous ceux des terrains de l'exposition ; sa longueur est de 90 pieds, il a été tiré des forêts du N. Brunswick. On en a fait l'installation vendredi soir.

Les juges anglais et les commissaires des colonies et de l'étranger furent reçus à l'hôtel St George, après la cérémonie, le Col. Herbert B. Sanford, R. A, président de la commission anglaise, en présence de l'assemblée, a hissé le pavillon canadien qui a été salué d'acclamations retentissantes.

On lit dans le *National* :

"Des informations de Philadelphie nous apprennent, que le Canada figure admirablement au grand concours du centenaire américain. Le département canadien excite l'admiration des juges et des visiteurs. Les commissaires et leur secrétaire, M. Perrault, remplissent leur devoir avec tant de ponctualité et d'intelligence, que l'on oublie les diatribes des envieux et des calomniateurs qui les ont attaqué dans le but d'atteindre par ricochet, le gouvernement d'Ottaouais.

"Nos citoyens apprendront aussi avec plaisir que M. Joly, député de Lotbinière, a fait honneur à notre pays Comme juge des bois et forêts, M. Joly a fait preuve de connaissances spéciales et d'une grande droiture d'esprit. Les juges parlent avec admiration des talents et des qualités de parfait gentilhomme du député de Lotbinière."

On lit dans la *Minerve* du 10 juin :

"En arrivant à Sherbrooke, retour de Toronto M. Galt a répeté dans cette ville, sa fameuse conférence de Toronto, sur l'*Eglise et l'Etat*. L'accueil qu'il a reçu à Toronto aurait dû le décourager. Il va sans dire que le *Mail* l'a attaqué, mais que dire du *Globe* qui fait en cette circonstance, cause commune avec l'organe conservateur ? Le journal de M. Brown et de M. MacKensie a critiqué sans pitié Sir Alexander, et lui a dit que si par ses plaintes et ses attaques contre les évêques, il espère se procurer un comté dans Ontario, il se trompe grandement. Le *Globe* est sans pitié pour Sir Alexander, et il est dans le vrai, lorsqu'il trouve que M. Galt a tort de combattre un état de choses qu'il a soutenu et qui l'a soutenu pendant de nombreuses années. Le *Globe* prétend qu'il n'y a rien de changé dans la situation, et il a raison.

"A Sherbrooke comme à Toronto, M. Galt s'est appuyé sur l'article d'adieux de M. David pour dire que le clergé intervenait en tout, et répéter après M. David que c'étaient les prêtres et les évêques qui l'avaient forcé de quitter le journalisme."

On écrit de la ville de St. Jean, Bas-Canada, en date du 19 juin dernier :

" Un effrayant incendie vient de jeter l'épouvante et le désespoir dans toute la population de notre province. Il y a à peine trois semaines Québec perdait un million en propriétés ; puis la semaine dernière la ville de Kingston voyait un incendie désastreux lui faire subir une perte de $500,000. Aujourd'hui la ville de St. Jean d'Iberville, la quatrième ville de notre province par l'importance, est pour ainsi dire détruite. A peine s'il reste un quart de ses édifices : la désolation est partout, la population sans abri ne sait pas qui va lui donner du pain demain.

" Le 19 au matin vers huit heures, le feu fut découvert dans une pile de planches en arrière du moulin à scie de Bousquet. Les flammes se répandirent dans toutes les directions et en un clin d'œil le moulin et ses piles de planches n'étaient plus qu'un brasier. Un vent très-fort soufflait alors dans une direction sud et le feu se communiqua aux autres bâtisses avec une vitesse effrayante. Les rues Partition, Richelieu et Champlain sont complètement détruites. Toutes les brigades du feu de Montréal se sont rendues sur le théâtre du sinistre et s'il reste encore un tiers de la malheureuse ville de St. Jean d'Iberville cela est dû à l'énergique labeur des pompiers montréalais. Les pertes s'élèvent à $1,500,000. Le Bureau de Poste, la Bâtisse des Douanes, les Bureaux du Télégraphe et de l'*Express* sont réduits en cendres.

" M. Huntington a fait ouvrir les vieilles casernes de la ville à la population sans abri. On nous télégraphie qu'à St. Jean, la misère est si grande qu'on ne saurait trouver un hareng saur par toute la ville. La disette est effrayante et l'on expédie au plus vite des provisions."

Le Canada a Philadelphie

Du Courrier des Etats-Unis.

L'EXPOSITION CANADIENNE.

Une des surprises qui attendent le visiteur à l'Exposition de Philadelphie, c'est le département canadien, qui à tous les points de vues est l'un des plus complets, des mieux ordonnés, et des plus intéressants. Dans deux sections, dans le *Main Building* et dans *Agricultural Hall*, le Canada attire justement une attention particulière. Dans la première de ces sections il révèle une puissance, une abondance, et une variété de production industrielle infiniment supérieure à ce que l'on attendait de lui ; dans la seconde il confirme et au delà sa haute réputation de pays agricole ; dans l'une et dans l'autre il fait le plus grand honneur à ce petit peuple qui fait des prodiges d'intelligence et d'énergie, et qui, dans sa sphère limitée, n'est nullement en arrière de la grande République, sa voisine, pour les arts, les sciences, l'industrie et toutes les manifestations pratiques de la civilisation.

L'exposition canadienne a sur l'exposition américaine,—à laquelle elle n'est comparable, bien entendu, que dans la mesure proportionnelle des deux pays,—l'avantage d'un ordre parfait, d'une classification intelligente et méthodique qui présente une sorte de tableau synoptique des ressources du Canada dans toutes les branches de la production naturelle ou industrielle. On dirait un livre qu'on ouvre, et où les matières sont arrangées chapitre par chapitre, suivant un enchaînement logique allant du simple au composé, de telle façon que, arrivé à la fin, le lecteur a la mémoire garnie et l'esprit édifié sans effort comme sans confusion.

Ici le livre, nous voulons dire que l'exposition, commencée par le sol et en fait connaître la conformation par des cartes géologiques admirables, par des échantille de minerais et de minéraux formant une collection complète aux diverses périodes de formation et dans toute l'étendue du *Dominion*, depuis Terre Neuve jusqu'à la Colombie britannique. Dans l'industrie, la métallurgie offre des spécimens égaux aux produits similaire américains, avec cette observation que ce sont en général les mêmes modèles. les mêmes scies, les mêmes haches, les mêmes outils professionnels de même dans la sellerie, la cordonnerie, dans les tissus de coton et de laine, etc.

Dans toutes ces parties se revèle l'influence de la Nouvelle-Angleterre, dont les fabriques occupent beaucoup d'ouvriers canadiens, qui en rapportent dans leur pays les usages et les procédés de fabrication. Le Canada expose aussi des pianos qui n'égalent pas ceux des grands facteurs de New York et Boston, mais dont quelques-uns cependant sont de bons et solides instruments. Les fourrures forment un caractère spécial répondant à une branche de commerce dans laquelle le Canada occupe la première place. Enfin, ce dont les Canadiens ont par dessus tout le droit d'être fiers, la section de l'instruction publique mérite d'être étudiée avec un soin particulier, même par les nations qui se piquent de posséder les meilleurs méthodes d'enseignement.

La section canadienne de l'agriculture ne le cède en rien à l'exposition américaine, et les instruments de toute sorte présentés dans celles-ci sont égales, presque sans exception, dans celle-là. On y voit des faucheuses et des moissonneuses, des herses, des haches paille, des batteuses, etc., des appareils mécaniques admirablement construits sur les modèles les plus nouveaux et les plus perfectionnés. Rien qui ne soit connu, cependant, si ce n'est certaines charrues qui reclament l'avantage d'un labour plus profond avec une moindre dépense de force. Les produits obtenus, tels que grains, pois, haricots, semences, etc., forment une série complète et méthoique qui guide l'observateur et lui fait apprécier d'un coup d'œil l'ensemble de la production agricole.

En somme, le Canada mérite le plus grand crédit pour cette exhibition de ses ressources, qui est de plus une démonstration du caractère honnête, rangé, patient et laborieux de ses habitants. On y reconnait aussi l'œil et la main d'une administration prévoyante et jalouse de l'estime publique. Toute l'exposition a été dirigée par une commission gouvernementale à laquelle a été adjoint un commissaire de chaque province. L'entreprise a pris de cette direction unique un caractère d'ensemble qui, à part des contributions, restées individuelles, n'a laissé, il est vrai, que fort peu de chose à l'initiative privée, mais qui, comme résultat final, tourne grandement à l'avantage materiel et moral du pays.

VARIETES

Réflexion qui, au premier abord, parait manquer de logique :

Pour en arriver à rétrécir les prisons, il faudrait élargir les prisonniers

⁂

Boulevard des Batignolles, on lit:

' Peut appartement orné de glaces, à louer.

" On peut visiter tous les jours le concierge sur le derrière

⁂

On causait mariage devant une douarière du noble faubourg.

—Aujourd'hui, dit-elle, il faut deux choses pour qu'une jeune fille trouve un mari :

Que le dot soit en rentes ;

Et les parents...en terre.

⁂

Véritable primeur des *Petites affiches bruxelloises* :

" Une demoiselle, atteinte d'une *affection* de larynx, et d'une autre pour un jeune homme, désire en trouver une troisième pour un médecin, qui la guérirait des deux premières."

⁂

—Votre maître est donc très malade, Baptiste ?

—Mais, monsieur, oui dà il est ben malade l'pauv' cher homme.

—Quel est son médecin ?

—Son médecin ? On m'a dit comme ça que c'est un nommé Hopathe.

⁂

Echo de coulisses.

Un monsieur sermonnait une jeune débutante et l'engageait à abandonner la carrière qu'elle embrassait.

Voyez-vous disait il, le théâtre est un terrain bien glissant.

—C'est vrai, riposta l'ingénue, mais il y a la rampe.

⁂

Un avare, sortant de chez un dentiste, rencontre un de ses amis qui lui dit :

—Vous aviez mal aux dents ?

—Oh ! oui.

—Et qu'est-ce le dentiste vous a fait ?

—Il m'a arraché...dix francs.

⁂

Une jolie *coquille* dans un journal de province

Parlant de l'entrevue des chanceliers, MM. de Bismark, Gortschakoff et Andrassy, ce journal ajoute :

La réunion des trois *chandeliers* est destinée à répandre une grande lumière sur la question."

Oui, à condition toutefois que les chandelles soient allumées.

⁂

En soirée.

La fille ainée de la maison lit le journal à haute voix :

" Nous apprenons une triste nouvelle. Un jeune homme de bonne famille, M. Trois-Etoiles, vient de se brûler la cervelle dans un bain.

—Dans un bain ? interrompt le chef de famille solennellement ; il fallait que l'eau fût bien chaude !

⁂

Trouvé sur l'album d'André Berthet :

" Quand vous voyez un chien qui se gratte en cadence avec sa patte de derrière, dites : Il a des puces !......

" Quand vous voyez un homme de lettres se gratter le front avec celle de devant, dites :—Il a des vers !......

" Tous les poetes en ont."

⁂

C'était devant le portrait de M. X., un de nos honorables, connu pour une nullité oratoire qui ne lui a jamais permis de prononcer deux phrases de suite.

M. X. était venu, amenant un de ses collègues, connu pour sa malice.

—Eh bien, qu'en dites vous ? lui demanda-t-il en lui montrant son portrait.

—Ah ! parfait...c'est bien vous.... *Il ne vous manque que la parole.*

La scène se passe dans le cabinet de consultation du docteur R........., l'un de nos spécialistes les plus célèbres.

Un individu, haut de six pieds et large à l'avenant, se présente :

—Quelle est votre affection, lui demanda le médecin.

—J'ai perdu l'appetit, répond le client d'une voix qui fait trembler les vitres.

—Mâtin ! réplique le docteur en considérant le colosse ; je plains celui qui l'a trouvé. S'il n'est pas très riche, c'est un homme ruiné dans quinze jours !

⁂

Le docteur Ferrus, justement célèbre, étant chirurgien d'armée, résolut d'opérer les blessés sur le champ de bataille.

Un colonel bon militaire, qui n'avait que l'esprit de son métier, survint au milieu de l'opération.

—Que faites vous là, morbleu ? s'écria-t-il. Pourquoi ne pas faire porter cet homme à l'ambulance ? c'était alors la règle.

—Mon colonel c'est une innovation : les blessés sur le champ de bataille guérissent plus sûrement, répond le docteur sans interrompre son opération.

—En fait d'innovation, il n'y a que les minnes que je ne craigne pas, dit le colonel d'un ton maussade.

—Allons, allons, mon colonel, répliqua Ferrus d'un accent perfidement câlin ; vous nous prouvez tous les jours que vous ne craignez pas la poudre, et cependant nous savons que vous ne l'avez pas inventée.

—Flatteur, reprit le colonel. Et il s'éloigna en frisant sa moustache.

⁂

Dans une petite ville belge, un dompteur forain d'animaux féroces offre mille francs à qui entrera dans la loge de son lion.

Un paysan se présente.

Grand émoi dans l'assistance.

En un instant, la foule a envahi la tente sous laquelle *travaillent* le dompteur et ses pensionnaires. Ce dompteur, qui s'imagine avoir rencontré un concurrent déguisé parait médiocrement rassuré. Le paysan est calme.

On arrive à la cage.

Le Lion grogne......

—Voulez-vous toujours pénétrer la-de-dans ?

—Parbleu !

Le lion montre ses dents dans un rugissement terrible.

—Il entrera ! Il n'entrera pas ! crie la foule.

—J'entrerai, dit le paysan ; par où faut-il qu'on passe ?

—Venez.

—Minute, il y a une précaution à prendre.........

—Laquelle ?

—Faites sortir votre animal donc.

—Comment ?

—Tiens j'veux bien entrer dans sa cage, mais j'voulons pas qu'il soit dedans !

⁂

Un document, qui ne manque pas d'intérêt, vient d'être communiqué à la Chambre des Communes d'Angleterre ; c'est le rapport qui contient les tableaux statistiques relatifs au mouvement de la population en Angleterre. A ce document est jointe une longue préface où sont étudiées les causes auxquelles il faut attribuer l'accroissement ou la diminution de la mortalité, dans les Iles Britanniques. En outre, l'auteur de cette étude, médecin distingué de Londres, s'est efforcé d'apporter sa " sa contribution " à l'étude de la longévité humaine. S'il faut s'en rapporter à ses calculs, la durée moyenne de l'existence, en Angleterre, pour les individus placés dans de bonnes conditions d'hygiène, peut être fixée à quarante-neuf ans. Sur un million d'habitants, pour prendre des chiffres ronds, 634,005 atteignent la vingtième année, 572,000 la trente-cinquième, 421,060 la cinquante-cinquième ; 38,000 arrivent à 85 ans, 2,005 vont jusqu'à 95, et 200 environ touchent la centaine. A 108 ans, il ne reste qu'un seul survivant.

De ces chiffres et de quelques autres, on peut conclure que la situation de l'Angleterre, est sensiblement la même que celle des autres pays d'Europe, sous le rapport de la longévité. En tout cas, cette statistique montre que pour la population britannique, comme pour toute autre, les dix premières années de la vie sont très critiques ; que, d'autre part, l'individu qui peut atteindre cinquante-cinq ans a des chances sérieuses de vivre jusqu'à un âge assez avancé.

Avis de Dissolution.

AVIS est par le présent donné que la société ci-devant existant entre les soussignés, comme Marchands, à Winnipeg, a été aujourd'hui dissoute, de consentement mutuel.

Toutes les dettes dues à, et toutes les réclamations contre la dite société doivent être réglés par François Gingras, dûment autorisé à les régler pour le dit Antoine Gingras.

Daté ce 16ième jour de Juin, A.D. 1876.

ANTOINE GINGRAS,
FRANÇOIS GINGRAS.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,=NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste. Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

M. DUBUC donne beaucoup d'attention à la passation des Actes et Contrats, en Français et en Anglais, à la Collection des Dettes, aux Applications de Patentes, et se charge de retirer du Bureau des Terres les Scrips de Métis et d'Anciens Colons.

Winnipeg, 1er Juillet 1876.

On demande des Droits de Metis

"SCRIPS"

ARGENT COMPTANT PAYE POUR SCRIPS.

A. W. BURROWS.

Vis-à-vis le Magasin de Fer de McKENNY,

PORTE VOISINE DU SALON ROUGE.

Winnipeg, 6 Juillet, 1876. 3m

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS".

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

LES
ORGUES DE SALON
"ETOILE"
ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appréciées!

Prix Extremement Bas pour
ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte libéral fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

ADRESSE:

ALLEGER, BOWLBY & CIE,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, T. B. MCMURPHIE,
C. P. BOWLBY, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

LA COMPAGNIE DES PARATONNERRES
CABLE LIGHTNING ROD CO.
DE ST. CLOUD.

Est maintenant prête à poser des paratonnerres sous le plus court délai, [illegible] Son approvisionnement de [illegible] supérieure à aucune autre dans la [illegible] Une pratique de 20 ans dans cette branche d'affaires prouve la satisfaction qu'elle a donnée au public en général.

Dépôt de $1,000 de caution.

S. VAN LOON
Agent Général, St. Cloud.

LEON DUPONT,
Agent Spécial, Winnipeg.

St. Boniface, 22 Juin, 1876. 1m-6

Agence Canadienne

On Demande quelques droits de Metis.

SCRIP.

A. CAUVIN ET CIE.
Courtiers
Bureau de Poste. St. Boniface

Nouveau Magasin.
NOUVELLES MARCHANDISES.
Nouveaux Prix.

LA MAISON
GERMAIN & CIE,
Ouverte depuis peu sur la
RUE PRINCIPALE.

Avec un grand succès dans la vente de ses Marchandises Sèches, le Magasin étant constamment rempli de pratiques, et tous ceux qui sont venus visiter l'établissement sont partis avec la conviction que les marchandises sont supérieures et à des prix excessivement bas.

La Maison Germain & Cie.

Reçoit continuellement des Marchandises des meilleurs Marchés du Canada, et les associés sont heureux de pouvoir offrir au public de Winnipeg, de St. Boniface et des environs, l'assortiment le plus complet et le plus varié qui se soit déjà importé dans Manitoba.

Voici une liste des prix de certaines Marchandises si souvent en demande dans les familles:

COTON BLANC.

Coton blanc pur	30 pcs large		9 cts.
"	33	"	10 "
" "	36		12½ "
Coton des Indes	36	"	14 et 16 "
Imitation de Toile	36	"	17 et 20 "
Coton Jaune	30	"	8 "
" "	33	"	10 "
" "	36	"	12 "
Coton Américain			14

Indionnes a des Prix Fabuleux.

Couleur garantie-toute couleur; seulement	8 cts
Coutils valant 25 et 30 centins	17 et 20 "
Cotonades p. habillement d'enfant en toile unie et rayée	15 et 20 "
Flanelles à chemises	17 et 20 "
Coton ouatté	15, 17, 20 "
Flanelle toute laine	25 "
Toile à nappes	30 "
Serviettes et toile à rouleau 95 cts. la douz.	

Un assortiment infini de dentelles.
Rubans, gants et bas, vendus au prix de l'acheteur.
Chapeaux, fleurs et plumes.

La Maison Germain & Cie.

Peut avec confiance assurer le public en général que ses Alpacas lustres et noirs pour deuil, sont de 15 pour cent meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

Le departement d'étoffes à robes est complet et bien choisi, et les dames sont tout spécialement invitées à venir le visiter.

Inutile d'ajouter que le departement de Hardes faites est au complet, et que tous les articles en sont importés des premières manufactures de Montreal et Toronto, Canada.

Le public est respectueusement invité à venir faire une visite: et les soussignés seront toujours heureux de montrer leurs marchandises que l'on achète ou non.

GERMAIN & CIE.
ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE.
BLOC DEVLIN.

St. Boniface, 29 Juin 1876. 1m

GEO. WOODS & CO.'S
PARLOR ORGANS.

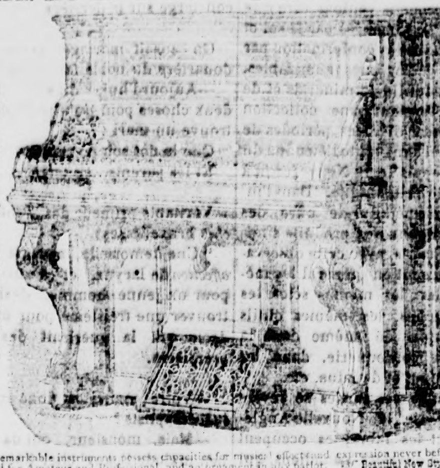

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops. Eoline, Vox Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effect and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston: 170 State St., Chicago: 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA — A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

LOTERIE AU PROFIT
DES
RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin No. 3[illegible] $300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne residence, valeur $1200 00
3.—5 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimés, chacun à $550 ...... 3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congrégation) estimés, chacun à $450 ...... 2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement dorée, valeur 400 00
6.—Un très-beau bracelet en or, avec diamant, valeur 100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peinture italienne 100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur 100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminée ornamentée et une montre en or), valeur 120 00
10.—7 lots de $30 à $50 chaque, [illegible] en bronze, une voiture [illegible] un châle en dentelle et divers objets d'art valeur ...... [illegible]
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets ...... [illegible]
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets ...... [illegible]
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets ...... [illegible]
14.—40 lots de $5 à $10 chaque, divers objets ...... [illegible]
15.—50 lots de [illegible] à $5 chaque, divers objets ...... [illegible]
16.—[illegible]
[illegible]
18.—[illegible]

[illegible]

Dr. [illegible]

S'adresser à [illegible] l'Archevêché de St Boniface.

Winnipeg 23 Mars 1876. [illegible]

AVIS.

Les personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera des comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG.
Auditeur

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai 1876.

La plus grande Merveille
DES
Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal [illegible] diphtérie, rhumes, [illegible] goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

[illegible] mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriqués ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots "Holloway's Pills and Ointment, [illegible]" [illegible] dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De méprisables contrefaçons des Pilules [illegible] Holloway se fabriquent et [illegible] sous le nom de "*Holloway*" [illegible] F. Henry, Curran & Co., [illegible] New-York, avec la prétendue [illegible] comme suit:

[illegible] principaux marchands en [illegible]

[illegible] & Co.,
[illegible] & [illegible] et
[illegible] Brothers & Co.,

qui les achètent à [illegible] de J. F. Henry, Curran & Co. de New-York, et les revendent [illegible] des contrefaçons [illegible] public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir:

EVANS, MERCER & CIE., Montreal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS St Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY.
533 Oxford Street, W. C.

Londres 1er Janvier 1876. 1-a-a L93

Entrepot Medical
DE
M. BANKS,
CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Médecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg 5 Mai 1876. 6m [illegible]

W. H. LYON,
GRANDE-RUE—WINNIPEG
Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste,
—IMPORTATEUR—
EN GROS ET DE DETAIL,
MARCHANDISES EN, PRODUITS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES
et
MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites; il en rend compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

AVIS

LE MAGNIFIQUE CHEVAL
"Jeune Canadien,"

Importé ici l'été dernier, a remporté le 1er prix à la dernière Exposition du Comté de Selkirk.

C'est le plus joli cheval qui soit venu à Manitoba et le Nord-Ouest.

Tous ceux qui désirent améliorer la race de leurs chevaux feraient bien d'en profiter durant la saison qui va commencer.

Pour les conditions et autres informations s'adresser au propriétaire, à St. Boniface, près de la Traverse.

OCT. ALLARD.
Propriétaire.

St. Boniface, 9 Mars 1876. L77

Papeterie! Librairie!
WASHINGTON FRERES,
GRANDERUE-WINNIPEG.
Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT:

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE
O. K.
Salon de Barbier-Coiffeur,
est ouvert de nouveau?
E. H. HILL.

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876 6m